

Convoqué le 10/01/2025, le conseil s'est réuni le 30/01/2025 à 18h30.

Secrétaire = T. Nonnotte

Absent = Néant

→ CLECT

Coût des charges transférées 2024 et 2025 ... 01/25

Sur proposition du maire, le conseil approuve à l'unanimité :

- les résultats du calcul du coût définitif des transferts de charges pour 2024, ainsi que les montants provisionnels de charges transférées pour 2025, qui sont identiques, à savoir :

En fonctionnement : - 1076,89 €

En Investissement : - 3462,02 €

→ Acquisition de foncier non bâti ... 02/25

Suite à l'abandon du projet de déviation de la RD486 dans l'agglomération, le département dispose de terrains qu'il propose de céder à la commune.

Il s'agit des parcelles ZB 63 (866 m²) ZB 64p (669 m²) ZB 66p (646 m²)

Après exposé du maire le conseil décide de valider, à l'unanimité les acquisitions foncières pour l'euro symbolique et la mise en charge des frais notariaux et de géomètre par le département.

Il autorise le maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ces acquisitions.

■ Préparation du BP 2025

Le maire expose les différentes composantes de ce que pourrait être le BP 2025, en sachant qu'il manque un certain nombre de données (Etat) avant de finaliser le document.

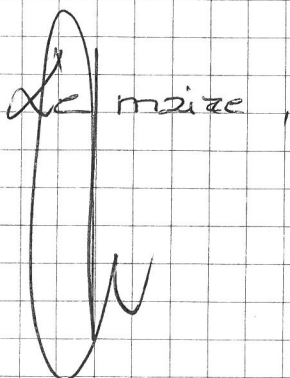
■ Mise à disposition de la salle communale

Un groupe de travail composé de : H. Villard, F. Carteron, L. Vanardois et U. Marto est missionné pour rédiger un règlement relatif à l'occupation de la salle qui sera soumis au prochain CM.

■ TIC d'hiver : le 22/03/2025

La séance est levée à 20 heures

Le maire,



Le secrétaire,

Les conseillers,